

S'ENGAGE POUR



LA BIODIVERSITE

N°12

Octobre 2023

Situées à l'étage bioclimatique montagnard, sur des substrats granitiques ou gréseux, les forêts de Le Tholy sont naturellement composées de hêtres et de sapins, accompagnées d'essences diverses comme l'alisier blanc, le sorbier des oiseleurs, le bouleau... Le pin sylvestre est cantonné sur les sols sableux recouvrant les grès, en exposition chaude (sud). L'épicéa omniprésent à notre époque est une espèce introduite par l'homme au cours du 19^{ème} siècle, largement favorisée par la gestion en raison de ses qualités (facilité de régénération, rectitude, qualité du bois...).

DES FORÊTS MARQUÉES PAR L'EMPREINTE HUMAINE

Depuis des siècles, l'homme prélève des produits ligneux en forêt pour ses besoins : bois de construction pour les maisons, bois d'œuvre pour les meubles, bois de chauffage pour contrer les rigueurs du climat... La sylviculture consiste alors à optimiser la conduite des peuplements pour répondre aux besoins de la filière bois (scieries, menuiseries...).

Pour des raisons économiques, dans nos montagnes, la gestion forestière s'est tournée vers la production de résineux au détriment des espèces feuillues comme le hêtre. Nos forêts sont ainsi devenues essentiellement des sapinières pessières, relativement denses. Les produits accidentels (arbres renversés par le vent ou cassés par la neige, arbres malades...) sont rapidement éliminés ne laissant quasiment pas de bois mort en

forêt. Il en est de même des arbres qui ne répondent pas aux critères économiques souhaités : essences peu intéressantes comme les feuillus divers, arbres tordus, avec des cavités ...

Depuis une trentaine d'années, les matériels de sciage évoluant notamment en ce qui concerne les capacités de sciage en diamètre, ce sont des arbres d'un diamètre moyen qui sont désormais recherchés et les gros arbres ne sont plus prisés. Toujours pour rationaliser la gestion, la forêt est découpée en parcelles homogènes sur lesquelles on vise à homogénéiser les arbres en diamètre (futaie régulière) au sein d'un même peuplement.

DES HÊTRAIES - SAPINIÈRES NATURELLES

Nos forêts sont donc très marquées par l'empreinte humaine et sont loin de ressembler à des hêtraies-sapinières naturelles dont on peut avoir un aperçu en Europe centrale où subsistent quelques lambeaux de forêts soustraites à l'influence humaine depuis plus d'un siècle. On parle de forêts à caractère naturel, le terme de forêt primaire étant réservé à des forêts qui n'ont jamais fait l'objet de gestion.

Dans ces forêts le volume sur pied peut dépasser 800 m³ à l'hectare, les essences présentes sont nombreuses tant résineuses que feuillues, de très gros arbres (très âgés) côtoient des parquets de jeunes arbres au sein d'une mosaïque complexe. Mais surtout, le nombre d'arbres morts sur pied et au sol



est très important et peut représenter plusieurs centaines de m³ à l'hectare contre moins de 10 dans nos forêts.



Des arbres monumentaux, tordus, avec des cavités, des branches basses offrent des habitats variés à toute une flore et une faune spécifiques de ces milieux.



Le nombre d'espèces d'insectes, notamment de coléoptères qui dépendent du bois mort (coléoptères saproxyliques) peut dépasser le millier. Oiseaux et mammifères y sont très présents avec des espèces remarquables comme le grand tétras, la gélinotte, les petites chouettes de montagnes (espèces en voie de disparition chez nous)... mais aussi les grands prédateurs comme l'ours, le lynx ou le loup (espèces disparues depuis bien longtemps de nos forêts).

GESTION FORESTIÈRE ET BIODIVERSITÉ

Une prise de conscience récente sur l'impact de la gestion forestière vis-à-vis de la biodiversité forestière conduit à définir quelques règles de gestion pour préserver la faune et la flore (instruction sur la biodiversité pour les forêts publiques) et améliorer les habitats de ces espèces.

Des parcelles de forêts dont la composition est proche de celles de forêts à caractère naturel sont soustraites de toute gestion. On parle de réserve biologique intégrale. Plusieurs ont été mises en place dans certaines forêts domaniales des Hautes Vosges

Dans les parcelles où des lambeaux de forêts à caractère naturel sont identifiés, des îlots de sénescence (absence de gestion) ou de vieillissement (travaux possibles) sont mis en place.

Dans les parcelles gérées, une trame d'arbres habitats peut être conservée : il s'agit d'arbres morts sur pied au-delà d'un certain diamètre qu'on laissera jusqu'à leur chute et totale dégradation et d'arbres vivants porteurs de cavités, de grosses branches ou d'autres tares qui les auraient faits éliminer dans une gestion classique productiviste.



Dans les Hautes Vosges des mesures particulières de gestion ont été prises pour la sauvegarde d'une espèce emblématique en voie de disparition : le grand tétras. Ainsi, sur la commune de Le Tholy, une réserve biologique en forêt domaniale de Housseramont est dédiée à cette espèce. Des zones d'action prioritaires (qui font l'objet d'une sylviculture particulière pour améliorer son habitat) sont également présentes en forêt domaniale de Petit Fossard et deux parcelles de la forêt communale de Le Tholy en font partie. Enfin des mesures de quiétude sont également prises pour limiter les dérangements (routes forestières interdites à la circulation, pénétration dans certaines parcelles interdites en hiver et au printemps, ...).

Dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale, Noée PETTON (étudiante au lycée de Mirecourt) réalise un travail d'inventaire et d'évaluation de la surface boisée communale non soumise au régime forestier : des parcelles où la nature a repris ses droits (absence d'intervention humaine), où l'abandon du pâturage a conduit à la recolonisation par la forêt. A partir de cet inventaire sera élaboré un état des lieux quantitatif du potentiel de production forestière (volume par essence, potentiel de régénération, état sanitaire, facilité d'exploitation...) et une évaluation qualitative du potentiel de biodiversité.